

Les administrations trouvent des prétextes pour ne pas s'occuper des sinistrés

Lorsque après des heures d'attente l'on pénètre enfin dans le sanctuaire des Ponts et Chaussées, une agréable surprise attend le sinistré ou le reporter : en effet, à la question :

- Que faites-vous pour les sinistrés ?

On ne vous répond même pas et l'on vous regarde quelques minutes avec un air ahuri.

- Les sinistrés ? Ah ! oui ; et nous avons ainsi été très heureux d'avoir pu rappeler à la mémoire un peu défaillante de certains hauts fonctionnaires que les sinistrés existent toujours. Notez en passant que ceci se passe au service des sinistrés des Ponts et Chaussées. Que fait ce service ?

Écoutez plutôt :

- On n'a pas de matériaux, on ne sait même pas où les trouver. Et puis même si nous en avons, nous n'aurions rien pu faire parce que nous n'avons pas d'argent. La Trésorerie n'en donne pas. Il faut attendre. L'ordonnance d'Alger du 3 juin 1944 stipule pourtant que c'est la Trésorerie qui nous fournit les fonds.

- Et alors ? Vous en avez demandé ?

- Non : ce n'est pas la peine : il paraît qu'il n'y a pas d'argent et que cette ordonnance va être supprimée. Alors on attend...

Il paraît... On attend... C'est énergique n'est-ce pas ?

C'est concluant pour les sinistrés !

Cela les aide beaucoup ! Ainsi, les travaux de reconstruction sont stoppés pour une question d'argent. Et tout va bien, les Ponts et Chaussées sont tout heureux d'avoir trouvé un prétexte pour ne rien faire, ils ne cherchent rien de plus. Or, le fait le plus inouï, c'est qu'il y a une caisse pour les sinistrés, un crédit illimité : il aurait suffi justement que les Ponts et Chaussées fassent une demande à la Trésorerie mais ils n'ont rien fait et la Trésorerie ne peut pas deviner les besoins des Ponts et Chaussées.

« En 24 heures nous pouvons régler la question, m'a dit un haut fonctionnaire du Trésor : les Ponts et Chaussées peuvent nous demander autant d'argent qu'ils le veulent. Seulement, ils ne nous ont jamais rien demandé. » Par conséquent, il faut cesser cette comédie : d'une part la Reconstruction d'urgence et les Ponts et Chaussées sont dirigés par des incapables ou par des saboteurs ; d'autre part, il y a des organismes de la Résistance : le Conseil municipal entre autres qui sont formés de patriotes éprouvés. Donc il faut étendre les pouvoirs du Conseil municipal, pouvoirs trop souvent freinés par les traîtres et il faut que le Conseil municipal s'occupe des sinistrés. Il faut immédiatement épurer les services de Reconstruction d'urgence et des Ponts et Chaussées. Il faut immédiatement se mettre en contact avec la Trésorerie, et c'est alors que nous verrons enfin les maisons se reconstruire, les ruines se relever, les sinistrés vivre comme des hommes et non comme des bêtes. Ce programme ne souffre aucun retard et nous dénoncerons ce scandale des sinistrés en ne ménageant personne, tant que le même je m'en foutisme règnera dans les administrations. Ce n'est pas demain, c'est tout de suite qu'il faut entreprendre les travaux, épurer, organiser : tout de suite car les trente mille sinistrés de Marseille crient misère et rester sourd à cet appel est un crime que les pouvoirs publics commettent et que le peuple de France ne laissera pas impuni.

BES

Article paru dans *Rouge-Midi*, 26 décembre 1944, 2^e série, 12^e année.